

## RENCONTRES INTERNATIONALES ALTHÉMIS – 7<sup>e</sup> ÉDITION

### 3 questions à



**BERTRAND SAVOURÉ**  
*notaire à Paris,  
groupe Althémis*



**PASCAL JULIEN-SAINT-AMANT**  
*notaire à Paris,  
groupe Althémis*

**La septième édition des rencontres internationales Althémis qui se déroulera le 18 octobre prochain aura pour thème : « L'international au fil des actes : anticiper, protéger, transmettre ».**

**Les organisateurs de ce colloque reviennent sur l'organisation de cet événement en y apportant des précisions.**

**1) Pourquoi avoir choisi le sujet de « L'international au fil des actes : anticiper, protéger, transmettre » et quelles sont les thématiques que vous envisagez de développer ?**

D'une année à l'autre, nous nous efforçons d'aborder la stratégie patrimoniale sous différents angles. Après l'immobilier en 2017, et le droit de la famille en 2018, cette 7<sup>e</sup> édition sera axée sur l'anticipation de la transmission du patrimoine.

Nous ferons d'abord un tour d'horizon des donations et du règlement des successions non préparées, pour mettre en avant la nécessité de l'organisation en amont de la transmission. Se poseront ensuite les questions de la protection du conjoint survivant et des actifs familiaux, et de l'assurance-vie. La dernière partie sera consacrée à la transmission transgénérationnelle.

Nous voulons vérifier comment nos techniques de droit français peuvent être transposées dans plusieurs pays et ce qu'il convient d'adapter pour cela. Le plus souvent, il s'agira de coordonner diverses techniques de transmission de plusieurs pays pour s'assurer que la stratégie transnationale est bien suivie. Le droit patrimonial de

la famille et de l'entrepreneur est au cœur de l'activité d'Althémis. Nous avons donc naturellement développé une compétence internationale dans cette matière car les familles et les patrimoines sont de plus en plus internationaux. Nous serons ravis de partager cela avec la salle car nous avons la conviction que, dans cette matière complexe et nouvelle, les solutions viennent de l'échange et de la résolution de cas très pratiques.

**2) Vous avez fait le choix de renouveler le traitement du sujet sous le format d'un cas pratique, comme l'année dernière. Quels retours avez-vous eu sur cette présentation ?**

Nous avons effectivement choisi l'an dernier d'organiser les débats autour d'un unique cas pratique, fil conducteur de la journée, car la matière l'impose. Les solutions transnationales se travaillent au cas par cas. Les retours ont été très positifs et nous avons souhaité réitérer ce format. Cette année nous allons conseiller M et M<sup>me</sup> Derennes, qui sont résidents français, et dont les trois filles vont faire des mariages internationaux. Cette formule présente l'avantage de coller parfaitement

avec la réalité des dossiers que nous traitons. Les tables rondes restitueront les échanges que nous pouvons avoir dans le traitement de nos dossiers avec nos partenaires étrangers. Elles seront entrecoupées d'exposés plus formels de points de droits britanniques, belges et suisses.

**3) Qu'attendez-vous de la discussion avec les intervenants étrangers participant à cette journée ?**

La journée sera remplie d'échanges. Nous allons confronter les droits nationaux jusqu'à trouver ensemble la solution qui sera efficace pour nos clients dans plusieurs pays. Pour nous c'est un plaisir de retrouver des personnes avec qui nous travaillons et échangeons régulièrement tout au long de l'année sur nos dossiers internationaux. Nous collaborons avec certains depuis de nombreuses années. C'est notamment le cas de Géraldine Rolin Jacquemyns et de Philippe Frésard, qui sont membres de Lexunion. Ce réseau, que le Groupe Althémis a co-fondé, regroupe environ 500 notaires, avocats et experts fiscaux et patrimoniaux.

Propos recueillis par Claire Richert